

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique

Arrêté du 4 septembre 2026

**portant affectation à la mission de contrôle économique et financier auprès de La Poste
du Contrôle général économique et financier**

NOR : ECOU2620201A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique et le ministre de l'action et des comptes publics,**

Vu le décret n° 2021-1550 modifié portant statut particulier du corps des administrateurs de l'Etat ;

Vu le décret n° 2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 28 novembre 1990 portant création d'une mission de contrôle économique et financier auprès de La Poste et de France Télécom, modifié par l'arrêté du 23 février 2001 ayant modifié sa dénomination ;

Vu le décret du 30 novembre 2023 portant détachement, notamment, de Monsieur Guillaume LACROIX dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe I) ;

Arrêtent :

Article 1^{er}

Monsieur Guillaume LACROIX, administrateur de l'Etat du grade transitoire détaché dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe I), est affecté à la mission de contrôle économique et financier auprès de La Poste du Contrôle général économique et financier, à compter du 15 septembre 2026.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 4 septembre 2026

Pour les ministres et par délégation :

La cheffe du Contrôle général économique et financier,

V. NATIVELLE